



Maison de Quartier du Plateau

Procès-verbal de l'Assemblée Générale de la Maison de Quartier du Plateau

Le jeudi 31 mars 2022 à 19h00

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 3 juin 2021
2. Approbation de l'ordre du jour
3. Mot du Président
4. Bilans et perspectives de l'équipe d'animation
5. Mot du trésorier et rapport de l'organe de révision
6. Admissions, démissions et élection des membres du comité
7. Divers

Présents :

Membres du comité de la MQP :

Sylvie GUYOT-MEGARD, Présidente
Tamara WIHER, membre du comité
Michele COLLEONI, Trésorier

Equipe :

Antonin KUMMER, animateur
Rachel SOW, animatrice
David PITA CASTRO, animateur
Nadejda NIDEGGER, animatrice
Fabienne FOURNIL, secrétaire
Isabelle DUCHABLE, coordinatrice responsable équipe

FASe/FCLR :

Guy MUSY, secrétariat général FASe
Anna CONTI, FCLR

Membres de l'association et autres personnes présentes :

Franziska Surber (association Sauvegarde du Plateau)
Marie-José MORARO, retraitée
Mona BASSIOUNY, membre
Armando COUTO, conseiller municipal

Excusés :

Malika REGAMEY, membre du comité.
Monique Flamand, membre.
Pedro SANCHEZ-MAZAS, membre.
Jean-Claude Michellod, Président association Sauvegarde du Plateau
Ville de Lancy, M. Kunzi et Mme Maillard
Rita Sofia, Présidente de l'APE
Sandra Policarpo, secrétaire de la maison de quartier

Sylvie Guyot-Mégard ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à l'assemblée et en saluant la présence de Guy Musy et Anna Conti de la FCLR.

Rita Sofia, présidente de l'APE excuse son absence et indique qu'elle est très heureuse de collaborer avec la Maison de Quartier.

Sylvie poursuit en présentant l'équipe de professionnels et le comité de gestion de la Maison de quartier du Plateau.

1. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est approuvé par l'Assemblée.

2. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 03 juin 2021

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 03 juin 2021 est approuvé.

3. Mot de la Présidente

Durant l'année 2021, nous avons reçu de la part de la FASE 9 mises à jour du plan de protection covid à respecter. En raison de l'un de ces plans, nous avons dû annuler, entre autres, la fête des 10 ans de la MQP prévue le 6 juin 2021. De plus, de nombreuses personnes de l'équipe ont été frappées par la pandémie et ont dû être remplacées au pied levé. Le Comité remercie l'équipe et en particulier sa coordinatrice pour leur souplesse et leur capacité d'adaptation.

Afin de n'exclure personne face à la question du pass sanitaire, le Comité et l'équipe ont privilégié les activités extérieures comme la fête de fin d'année qui a eu lieu sous tente autour d'un spectacle féérique de feu. L'ouverture de la nouvelle école du Plateau en septembre 2021 a été l'un des moteurs de la restructuration de nos accueils. Nous avons eu le plaisir de collaborer très étroitement avec l'APE très dynamique et active. Du côté du Comité, lors de notre AG 2021, Anna Conti est venue renforcer notre travail associatif mais nous sommes toujours à la recherche de nouveaux membres.

Enfin, en lien avec l'actualité politique, le Comité devra rester vigilant aux décisions politiques ces prochains mois en lien avec la municipalisation du secteur de l'animation socioculturelle. Le projet de transfert de compétences et de charges financières du Canton aux Communes va créer des enjeux cruciaux dans la politique de l'animation socioculturelle. Durant l'année 2022 il sera important de porter nos inquiétudes et questionnements de fond dans des séances d'information, de débats/dialogues avec les habitant-e-s et nos partenaires.

Le comité reste très déterminé dans l'importance de son rôle et de l'offre de la MQP pour être au plus près des préoccupations de la population et pour renforcer la cohésion au sein du quartier.

4. Bilans et perspectives de l'équipe d'animation

Secteur enfants :

Nadejda et David, animatrice et animateur des accueils libres enfants et des mercredis sur inscriptions.

- De janvier à juin, la Maison de Quartier offrait 5 possibilités d'accueils de 1P à 8P (une multitude de combinaisons entre accueil du matin, de l'après-midi et option repas) mais cela n'était pas satisfaisant ni pour l'équipe d'animation (gestion très complexe d'une journée) ni pour les enfants (mélange d'enfants d'âges très variés).
- Depuis septembre 2021, en vue d'améliorer l'accueil des mercredis, le type d'accueil a changé et s'est transformé en un accueil sur inscription pour les 1P/4P et un autre pour l'accueil libre pour les 5P/8P, chacun ayant sa propre équipe.

L'objectif d'organiser des sorties à la journée a été difficile à respecter avec les mesures covid.

Accueil sur inscription (1P/4P) David :

Les mercredis uniquement : 32 enfants avec une équipe de 4 moniteurs, 1 animateur et une cuisinière. L'accueil des enfants de 8h à 17h30 a permis d'organiser des sorties à la journée et d'avoir une meilleure cohésion de groupe. Très bonne équipe d'encadrants.

Perspectives : collaboration avec la Commune avec demande de trouver un autre lieu un peu plus boisé pour permettre des accueils à l'extérieur de la MQP. Le Pavillon du parc Chuit est peu adapté aux enfants.

Accueil libre (5P/8P), Nadejda :

- Les mercredis : fréquentation entre 10 et 34 enfants avec une équipe composée d'une animatrice et de 2 moniteurs. Les pré-ados peuvent arriver dès 13h30 ou s'inscrire au repas de midi pour 5.-. L'enfant peut profiter de l'accueil libre à sa guise, une fois inscrit. Les parents paient une cotisation annuelle de 30.-.
- Les mardis, jeudis et vendredis : accueil libre de 6 ans à 12 ans, 16h/18h avec une équipe composée d'une animatrice et de 2 moniteurs.

Il a été constaté une augmentation conséquente des enfants après les vacances d'été, probablement en lien avec l'ouverture de l'école du Plateau.

Afin de garantir la sécurité et la qualité de l'accueil, nous avons déplacé un poste d'ASE du secteurs adolescents au secteurs enfants accueil libre en fin d'année 2021. Vu l'affluence de nouveaux enfants il a été décidé, en décembre, de stopper les nouvelles inscriptions pour une certaine période.

Les temps d'accueil libre permettent de mettre en lumière et d'agir sur les problématiques des enfants comme celles du temps passé devant les écrans, les dynamiques de compétition ou de violence.

Perspectives : l'équipe continue sa réflexion sur la forme, le fonctionnement et la fonction de l'accueil libre avec l'éventuel retour des parents, l'âge d'autonomie des enfants d'aujourd'hui et l'adaptation de l'âge minimum d'inscriptions.

Secteur ados :

Accueil libre (dès 12 ans depuis décembre 2021), Rachel :

L'équipe propose un accueil libre durant 4 jours en automne, février et à Pâques. En été 2021, le voyage initialement prévu a été annulé suite à la situation sanitaire. L'équipe et les jeunes ont fait preuve d'une grande flexibilité et imagination car le programme a changé souvent pour des raisons sanitaires ou météorologiques.

L'accueil se distinguait en deux périodes, de janvier à juin 2021 avec une programmation mensuelle de sorties et d'activités définies à l'avance par l'équipe et une autre de septembre 2021 à ce jour avec un accueil libre basé sur les idées et les envies des jeunes et qui se construit au fur et à mesure avec eux.

Observations : nous constatons depuis quelques mois une nette augmentation de la fréquentation au secteur ados. Cela s'explique d'une part par « l'ancienneté » de la MQP qui a plus de 10 ans et d'autre part suite à la journée transition, organisée depuis 2 ans pour marquer le passage du secteur enfants au secteur ados.

La MQP est confrontée de plus en plus à des jeunes avec des troubles du comportement et des problèmes sociaux. C'est pourquoi nous devons renforcer l'équipe pour pouvoir proposer un suivi adéquat. Un animateur rejoindra le secteur ado prochainement et il s'agirait aussi d'augmenter les heures moniteurs.

Perspectives : Renforcer et stabiliser l'équipe du secteur ados, développer les collaborations avec le Foyer du Bac, les TSHM et le réseau dans le but d'apporter le meilleur soutien possible aux jeunes qui fréquentent la MQP.

Secteur tout public :

Antonin, animateur tout public depuis septembre en duo avec Isabelle.

Observations : secteur très impacté par la pandémie. Les parents ne pouvaient plus entrer dans la MQP et l'essentiel des activités a été annulé ce qui a provoqué une baisse importante de la fréquentation.

Actuellement le secteur est assez désert. Le besoin de socialisation des adultes nous paraît aussi important que celui des jeunes. C'est pourquoi nous avons à cœur de dynamiser ce secteur.

Perspectives : L'idée est de proposer 1 animation par mois, jeudredis afin que les adultes se sentent chez eux, investissent l'espace devant la MQP. Soirées Escape Game, grillades en juin et en septembre 2022.

Les sorties sont doublées (1xmois) soit « à deux pas de chez soi / excursions avec un programme de sorties neige étoffé.

Lorsque les adultes ré-investiront la MQP nous tenterons de créer des groupes porteurs.

Les activités extérieures nous préservent des interdictions liées au covid.

Il est important de renforcer les collaborations avec le réseau comme les associations Les Marbritants, Viva, l'APE avec café des parents sur des thèmes de préoccupations des parents, le Foyer du Bac.

« La Manivelle » ressourcerie qui prête du matériel (tentes, boules à facettes, perceuse etc) s'inscrit dans le projet « développement durable et la MQP deviendra un relais au Petit-Lancy. Locaux bois et son à développer.

Une pub active a été faite pour faire connaître l'existence de notre local de répétition qui est occupé tous les jours de la semaine actuellement.

Cours à la MQP : Antonin assure le suivi avec les professeurs qui ont dû s'adapter aux mesures covid et que je remercie pour leur patience et leur collaboration.

Collaborations/réseaux et perspectives MQP :

Isabelle coordinatrice MQP souhaite remercier la Commune pour les pourcentages d'heures octroyées ce qui a permis de renforcer le fonctionnement de l'équipe.

Perspectives : demande d'heures supplémentaires pour renforcer l'équipe car forte augmentation de la population du Petit-Lancy. Priorité de renforcer les liens avec la Commune pour trouver un lieu d'accueil pour les 4/8 ans avec plus d'espace vert sécurisé. Développer les activités bois et son/musique pour permettre aux enfants et aux ados d'utiliser ces lieux.

5. Rapport de l'organe de révision et mot du trésorier

En l'absence de l'organe de révision et du trésorier, Michele Colleoni donne lecture du mot de H&G Fiduciaire Sàrl :

*« Conformément au mandat que vous nous avez confié, nous avons vérifié, selon les dispositions légales, les comptes arrêtés au 31 décembre 2021 de votre association, dont le bilan présente un total de **CHF 115'861.--***

Celui-ci, ainsi que le compte de profits et pertes pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021 sont reproduits en annexe.

Notre contrôle a été effectué selon les normes reconnues par la profession. Celles-ci requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable.

Nous avons contrôlé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages.

Ainsi, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation du bilan et du compte de profits et pertes dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Sur la base de notre examen, nous sommes en mesure de vous recommander d'approuver les comptes tels qu'ils vous sont soumis, présentant un bénéfice de **CHF 8742.52**.

H&G FIDUCIAIRE Sàrl
Jean-Jacques HELD »

Mot du trésorier, Michele Colleoni

L'année 2021 se termine avec un solde positif de CHF 8'747.52 par rapport au budget qui avait été établi. Ceci est principalement lié à nouveau aux circonstances particulières des mesures covid qui ont impacté la Maison de quartier du Plateau.

Comme l'année précédente plusieurs charges prévues n'ont pas pu être utilisées en totalité, telles que les dépenses relatives aux accueils et soirées qui étaient programmés, la location pour des animations, les frais inhérents aux sorties, ainsi que certains frais relatifs aux salaires et charges sociales payés par le centre. De plus, nous avons été remboursés d'un montant d'environ CHF 6'000,-- de frais de chauffage.

A contrario, plusieurs postes se sont retrouvés en nette augmentation comme la téléphonie et la location de machines de bureau et ordinateurs, portant un total des charges à CHF 157'646.57.

Concernant les revenus, à nouveau plusieurs postes ont été fortement impactés dans cette année 2021, la location avec une diminution de CHF 2'835,--, les recettes sur le produit des ventes (recettes restauration – buvettes – fêtes) pour CHF 3'044,-- et les autres contributions sur les activités conjointes, une charge exceptionnelle de CHF 8'609.61 concernant un cambriolage (vol du coffre contenant les caisses des animateurs) ; soit CHF 166'394,09 de revenus, sur un budget prévu de CHF 188'150,--

L'année 2022 débute bien mieux, avec une levée des restrictions sanitaires, ce qui est de bon augure pour toutes les activités, manifestations qui pourront à nouveau se dérouler normalement. L'inconnue relevée l'année passée sur l'ouverture de la nouvelle école du Plateau, s'est bien concrétisée avec une augmentation de fréquentation et de demandes au sein de la MQP Il va de soi que nous souhaitons toujours pouvoir offrir des activités de qualités aux Lancéennes et Lancéens. »

Je tiens également à remercier notre secrétaire-comptable Sandra Policarpo pour le travail effectué au suivi et à la tenue des comptes de la MQP.

L'Assemblée approuve les comptes 2021 et le rapport du trésorier.

6. Admissions, démissions et élection des membres du comité

Admissions :

Mme Mona Bassiouny souhaite devenir membre du Comité.

Aucune démission

Sont élus :

Sylvie Guyot-Mégard, Présidente

Michele Colleoni, trésorier

Malika Regamey, membre

Tamara Wiher, membre

Anna Conti, membre

Mona BASSIOUNY, membre

7. Divers

Prise de parole :

Franziska Surber, de l'association de Sauvegarde du Plateau félicite la MQP pour son travail et demande comment l'équipe se situe face à l'augmentation du nombre de logements. Pourra-t-elle absorber ce public supplémentaire ? Elle pourrait être une courroie de transmission envers les Autorités. En ce qui concerne le quartier Surville il pourrait être envisagé de créer une nouvelle maison de quartier indique Michele Colleoni.

Anna Conti demande s'il y a des possibilités de rencontres entre habitants et Autorités pour discuter des problématiques ? Non répond Mme Franziska Surber. Des rencontres pourraient avoir lieu à la MQP qui pourraient faciliter les discussions.

L'association des Marbritants a lancé une pétition au sujet de la route dangereuse pour que la vitesse soit limitée à 30. Le principe a été accepté mais pas son application. D'autres séances avec d'autres préoccupations et d'autres associations pourraient être organisées.

Vu la municipalisation comment sera financée la MQP ? Guy Musy indique qu'une subvention cantonale est répartie entre les Communes et la Commune finance le reste.

Mona Bassiouny, nouvelle arrivée dans le quartier trouve celui-ci bien plus agréable que celui dans lequel elle vivait vers l'hôpital.

Anna Conti de la FCLR souhaite remercier les professionnels de la MQP pour leur travail ainsi que les institutions communales qui financent ces lieux très précieux ainsi que tous les bénévoles, membres du comité qui fournissent un service incroyable à la population. Pour information, un montage des diverses activités et animations des maisons de quartier est en ligne sur le site de la FCLR, www.fclr.ch ainsi que les diverses formations bénévoles et la newsletter.

Guy Musy, coordinateur région FASE. La FASE regroupe 47 centres à Genève et 13 équipes TSHM. Il souhaite remercier le Comité, sa Présidente et les professionnels pour tout le travail effectué. Il les remercie également pour les efforts conséquents fournis suite à la pandémie et au respect des multiples plans de protection covid.

La pandémie a eu des conséquences particulières sur la jeunesse. Il est important de prendre soin des jeunes et de mettre une attention particulière sur ce public. Des fonds spécifiques seront lancés prochainement pour la jeunesse comme celui de la Fondation Leenaards (1 million par an pour les cantons de Genève et Vaud) ou comme l'appel à projet du DCS pour les 12 communes considérées comme vulnérables du canton ou d'autres projets communaux.

Au niveau de la municipalisation, transfert canton/communes, il est précisé qu'il ne s'agit pas que d'un aspect financier. En 2021 le dépôt de projet de loi déposé en urgence en décembre dernier a été refusé par la commission des finances. Le Conseil de Fondation de la FASE souhaite garantir une vision cantonale, de bonnes conditions de travail aux salariés, le maintien de l'existant en matière de ressources financières et une participation du monde association à la gouvernance quel que soit le modèle final.

Guy Musy rebondit sur la question du tout public et indique que la maison de quartier a un rôle à jouer notamment intergénérationnel.

Quant au suivi des recommandations de la Cour des comptes suite à l'évaluation de l'animation socioculturelle ciblée dans les quartiers à fort besoin de cohésion sociale et concernés par le développement urbain, la demande est de renforcer des accueils décentralisés, faciliter l'implication des habitants des quartiers concernés, partager les tâches d'analyse à l'échelon régional et mieux intégrer l'ASC dans une approche préventive de cohésion sociale.

Hommage particulier rendu à Pedro Sanchez pour son implication à la MQP.

Il remercie aussi la Commune pour son fort engagement quant à la mise disposition du budget de fonctionnement, de ses locaux et ses forces en ressources humaines.

Sylvie Guyot-Mégard lève la séance à 20h40.

Place à l'apéritif !

Procès-verbal rédigé par Fabienne Fournil
Petit-Lancy, le 31 mars 2022

Sylvie Guyot, Présidente